

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 31 août 2023

### **RCEA – RN 79 – Aménagement à 2x2 voies section Brandon/Clermain Travaux sur la RD 121 : mise en place d'un alternat sur la commune de Navour-sur-Grosne 6 septembre 2023 – juin 2024**

Les travaux sur la RCEA–RN79 au niveau de la commune de Navour-sur-Grosne se poursuivent. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase du programme d'aménagement à 2 x 2 voies de RCEA en Saône-et-Loire.

Afin de permettre la construction d'un écran acoustique, la circulation sur la route départementale 121 en direction de la Chapelle-du-Mont-de-France s'effectuera en alternat entre les hameaux de Clermain « La Garde » et Brandon.

Cette mesure s'appliquera à compter du **6 septembre 2023 jusqu'au mois de juin 2024**, la longueur de l'alternat variant de 200 mètres à 300 mètres selon les différentes phases de travaux.

Pour les trajets entre Navour-sur-Grosne et le secteur de la Chapelle-du-Mont-de-France, il est recommandé d'emprunter dans les 2 sens la RCEA entre les échangeurs 8, Dompierre-les-Ormes – Trivy, et 7, Clermain (Navour-sur-Grosne).

Pour rappel, pour la sécurité de tous le respect des limitations de vitesse et de la signalisation de chantier est de rigueur.

**Odile Roque Bedeaux**  
pôle communication  
Direction régionale de  
l'Environnement, de l'Aménagement et  
du Logement

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79  
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr  
5 voie Gisèle Halimi BP 31269  
25005 BESANCON cedex

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/)

 @Prefet71\_BFC

 @Prefet71.BFC